

*Prêts aux petites entreprises—Loi*

l'ont mise dans une situation très difficile. Elle devait également soutenir la concurrence de certaines des entreprises de transformation plus importantes de la région de l'Atlantique et d'ailleurs.

De tous les problèmes qui accablent les petites entreprises, il y a notamment celui de l'autofinancement. Dans bien des cas, elles achètent une matière première pour la transformer, et les produits doivent ensuite être gardés en entrepôt durant des semaines, parfois même jusqu'à un an, avant d'être écoulés sur le marché. Plus la période d'entreposage est longue, plus les entreprises ont évidemment tendance à vendre à perte, ce qui a pour tendance de faire baisser les prix sur les marchés mondiaux au point de les amener à un niveau inférieur au prix de revient. Il faut se rappeler qu'il coûte cher de garder de gros stocks de marchandises. Même si l'entreprise se trouve dans une situation financière passablement bonne, elle doit porter le fardeau de ces capitaux immobilisés durant de longues périodes. Cela se révèle un énorme handicap pour les entreprises qui ne peuvent pas recouvrer leurs frais de production à l'autre bout, sur le marché. Bien sûr, ce sont surtout les grandes entreprises qui éprouvent ces problèmes de stocks élevés, et qui se mettent à vendre à perte au niveau des grossistes et des détaillants. Aucune petite entreprise ne peut faire face à ce genre de situation bien longtemps. Où peuvent-elles trouver du secours? La mesure à l'étude leur est bien peu profitable, car s'il faut emprunter à des taux d'intérêt élevés, cela ne fait pas tellement de bien. Nous ne nous sommes pas attaqués à mon avis, au problème des taux d'intérêt.

Pour en revenir plus précisément au projet de loi, les coopératives de crédit locales sont habituellement les institutions financières qui prêtent aux petites entreprises dans ma région. Elles ne se sont pas prévaluées de cette loi dans le passé parce qu'elle ne leur offre tout simplement aucune marge de bénéfice, et comme elles sont elles-mêmes de petites institutions financières, elles ne peuvent supporter le coût que cela représente. Cela pose de graves problèmes à certaines régions du Canada, bien que le «triangle d'or», comme je l'appelle, entre Montréal, Toronto et Ottawa, de même que les localités situées à proximité de bons débouchés, notamment les marchés américains, puissent échapper à ces problèmes.

● (1150)

Mais il y a d'autres domaines qui pourraient se développer. Songeons aux entrepreneurs qui voudraient mettre à exécution un bon projet d'exploitation. Ce fut mon cas il y a quelques années, dans le secteur des mollusques. En effet, j'ai mis sur pied le premier élevage d'huîtres au Canada. C'était une entreprise absolument novatrice puisqu'il n'en avait jamais existé auparavant chez nous. J'avais d'abord obtenu la collaboration des services de recherche du Conseil canadien des pêches. Nous avons appliqué la théorie en laboratoire, au moyen de vases de filtration. Les huîtres sont élevées dans des réservoirs où l'on règle la température de l'eau. Puis on les place dans des frayères artificielles. On cultive ensuite les larves sur des collecteurs, après quoi ces nouvelles huîtres sont replacées dans leur habitat naturel. Il faut compter environ cinq ans pour qu'elles atteignent leur maturité. Leur croissance naturelle prend une douzaine d'années.

J'ai dû affronter de gros problèmes pour mettre mon exploitation en marche car j'avais besoin de bâtiments, de réservoirs

et d'installations diverses dont certaines exigeaient du matériel tout à fait nouveau qu'il fallait créer de toutes pièces. L'entreprise a donc nécessité une importante mise de fonds. J'ai dû aussi embaucher du personnel et des techniciens. En général, il faut compter de cinq à dix ans avant qu'une exploitation de ce genre rapporte des bénéfices. Mais qu'arrive-t-il entre temps? Un problème de liquidités se pose donc.

Or, où peut-on trouver les crédits nécessaires? De nos jours, les entrepreneurs qui lancent une affaire peuvent sans doute obtenir de l'aide. La plupart des gouvernements possèdent des mécanismes de subventions pour aider à réunir les capitaux nécessaires à l'établissement d'une entreprise. Mais l'organisation financière ne constitue qu'une partie des difficultés. Il s'agit avant tout de pouvoir subsister en attendant de pouvoir vendre le produit que vous avez conçu, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'exploitation devienne rentable. Et c'est là le hic. Le gouvernement actuel, comme ceux qui l'ont précédé, ne possède pas le mécanisme qui permettrait de prendre des dispositions financières de cette nature. C'est pourquoi il importe de tirer tous les avantages possibles de la recherche et du développement. Nos travaux de recherche et de développement, indispensables à la création d'emplois, sont insuffisamment, indispensables à la création d'emplois, sont insuffisamment. Il va falloir redoubler d'efforts à l'avenir si nous voulons créer les emplois dont nous avons besoin.

Pas plus tard que la semaine dernière je m'entretenais avec un éleveur de renards. Il y a de nombreuses années, l'Île-du-Prince-Édouard était connue pour ses renards argentés. Au début du siècle, une paire de renards reproducteurs pouvait valoir jusqu'à \$250,000. Cet élevage a stagné pendant de nombreuses années. Il a repris ces dernières années, si bien qu'il est rentable.

Pour celui qui s'intéresse à l'élevage du renard, la mise de fonds est considérable. Il faut d'abord posséder un ranch qui peut coûter très cher. Il faut se procurer des reproducteurs. Mettre l'affaire en marche prend un certain temps, trois ou quatre ans. Ceux qui pratiquent l'élevage du renard et qui possèdent les connaissances nécessaires, en génétique notamment, ne sont pas toujours ceux qui en profitent. On constate que les sociétés s'occupent de ce genre d'élevage qui devrait être laissé à ceux qui s'y connaissent. Mais à quoi bon comprendre une entreprise et savoir la diriger si l'on ne peut pas obtenir le financement que nécessite son exploitation.

Ce sont là quelques exemples des difficultés énormes qu'éprouvent aujourd'hui les petites entreprises. L'activité des petits entrepreneurs dans les régions rurales a de très grandes répercussions sur la situation de l'emploi. Eux aussi ont de la difficulté à se financer. Ils emploient cinq ou six personnes pour remplir deux ou trois contrats pendant l'été, parfois toute l'année. Ils sont cependant gênés dans leurs projets. Ils pourraient entreprendre beaucoup plus de travaux s'ils avaient des fonds pour se tirer provisoirement d'embarras. C'est une situation très pénible à laquelle cette mesure législative n'apporte guère de solution.

Je voudrais revenir à l'agriculture. Certains secteurs de la petite entreprise ne peuvent pas se passer de l'aide gouvernementale. Je parle d'infrastructure. Supposons que vous cultiviez la pomme de terre mais que vous n'aviez pas de moyens de transporter vos produits de la ferme au marché. Dans ma propre région de l'Île-du-Prince-Édouard, nous expédions 80 p. 100 de notre production de pommes de terre. Nous attendions un mouillage en eau profonde pour lequel le contrat de 3.5 à 4